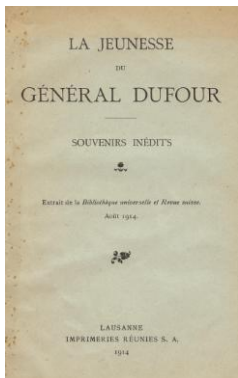


Dufour nous raconte sa blessure à Corfou



Le Général Dufour avait septante-quatre ans lorsqu'il entreprit de noter quelques souvenirs, destinés uniquement à sa famille. En tête du manuscrit confié à Philippe Godet pour la publication de l'extrait ci-dessous, on trouve cette indication :

"Ce ne sont ici que quelques notes sans liaison et jetées sur le papier comme elles se sont présentées à mon esprit. Elles ne sont point destinées à voir le jour. Après moi elles ne peuvent avoir quelque intérêt que pour mes enfants.

Commencé en février 1861

G.-H. Dufour"

Puisons donc dans cet extrait publié en 1914 et laissons lui le soin de nous relater l'accident qui a failli lui enlever la vie à Corfou

"Comme nous revenions de Parga (Parga est sur un rocher en pain de sucre ; son territoire est extrêmement restreint. Les parganiotes n'en ont pas moins opposé une héroïque résistance à la tyrannie du pacha de Janina), sur la côte d'Albanie, où nous étions allés en reconnaissance avec le colonel Baudrand, les Anglais, qui avaient eu vent de notre petite expédition, nous attendaient au cap Blanc, pointe méridionale de l'Ile de Corfou, cachés par les écueils. Ils nous enveloppent avec cinq ou six embarcations bien armées. Nous les attendons pour ne tirer que de près, et quand nous commençons à nous apercevoir de la justesse de nos coups au désordre de leurs rameurs, le feu prend tout à coup à des paquets de cartouches qui étaient sur le pont. En un instant il est partout, et je me vois brûler comme un flambeau.



Maquette d'une canonnière de 1808 équipée d'un canon de 24 livres à l'avant et d'une caronade à l'arrière.
National Maritime Museum, Londres – Source : © Rémi Kaupp, [CC-BY-SA](#), [Wikimedia Commons](#)

Heureusement, je ne perds pas la tête ; je n'en fais ni une ni deux : je saute dans la mer et je gagne à la nage une petite embarcation que remorquait notre canonnière. J'y monte avec légèreté, dans l'intention de regagner le bord. J'avais nagé en grande tenue, l'épée au côté. Ce qui m'avait le plus gêné, c'étaient mes bottes. Je gardai même mon chapeau, qui me garantit un peu des brûlures à la tête. Mais, au contact de l'air, je me sentis comme pétrifié, ne pouvant plus bouger, ayant été cruellement atteint par les flammes, qui ne s'étaient pas bornées à dévorer mes vêtements. J'avais cependant encore mon uniforme et l'on distinguait les épauettes. Cela me valut, de la part de l'ennemi, plusieurs salves assez nourries ; mais les balles passaient sans me toucher.

Le colonel et plusieurs matelots suivirent mon exemple. La défense cessa, et les Anglais, étant montés à bord, s'empressèrent d'éteindre l'incendie.



Le 11 juin 1813, Dufour est grièvement brûlé lorsque sa canonnière s'embrase

Source : Le Général G.H. Dufour, sa vie et ses travaux – Walther Senn, 1884

Nous voilà prisonniers ! Baudrand fut emmené à Malte, et moi transporté par un parlementaire à Corfou, les Anglais ne se chargeant pas volontiers des infirmes et des blessés. Il y en avait une demi-douzaine avec moi. La nuit fut pénible et me parut bien longue. J'avais les cuisses et les mains en chair vive, le visage et surtout les oreilles passablement atteints. Enfin, dans la matinée du lendemain, on me déposa au lazareth, où je passai une dizaine de jours, sous les soins d'un aide-chirurgien et d'un infirmier ignorant. Celui-ci me donna, en une fois, l'opium que je devais prendre en plusieurs jours. L'effet de cette méprise ne se fit pas longtemps attendre. Je fus en proie à de violentes convulsions, qui s'ajoutèrent aux douleurs des brûlures. J'étais empoisonné. On eut recours aux remèdes qu'on donne aux chiens en pareil cas : on me fit avaler un verre d'huile, qui produisit promptement un effet salutaire.

J'avais perdu la vue, et pendant une dizaine de jours, je crus rester aveugle ; mais, peu à peu, je retrouvai l'usage de mes yeux : on comprend avec quelle joie je pus, pour la première fois, distinguer les objets. Je croyais encore que je serais couturé. J'en prenais difficilement mon parti. Mais de cela aussi j'ai été quitte pour la peur. Il ne reste pas trace de ces brûlures sur mon visage.

Je puis donc dire que j'ai essayé un peu tout en ma vie. J'ai été sourd et aveugle, brûlé et empoisonné. Ces accidents m'ont fort éprouvé pendant quelques années ; mais à présent, ils ne sont plus que dans mon souvenir.

Mon bain d'eau de mer avait fait merveille, car plusieurs marins, le capitaine de la canonnière, entre autres, moins atteints que moi et qui n'avaient pas eu recours au même spécifique, avaient vu leurs blessures s'envenimer et y avaient succombé. Non seulement je m'en tirai, mais l'accident que je viens de raconter me débarrassa de la fièvre qui me minait.

Six semaines après j'étais presque guéri ; le bras en écharpe, je me promenais pour passer le temps, quand on annonça un parlementaire. Bonne fortune pour un désœuvré ! Je descends à la marine et j'y trouve les mêmes officiers anglais qui m'avaient amené.

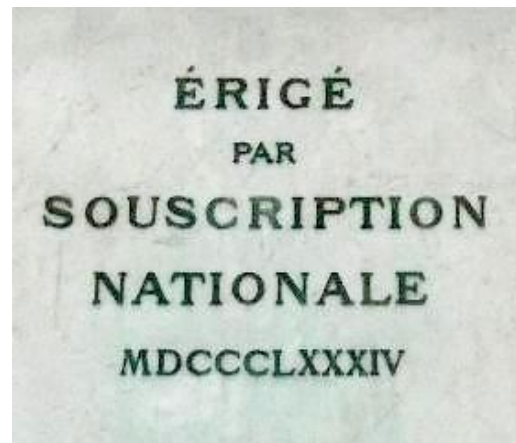
- Comment vous portez-vous ?
- Vous voyez, pas mal.

Sans autre parole ils me quittent pour se rendre chez le chef d'état-major, avec mission de me réclamer.

- Eh, que venez-vous demander ? répond celui-ci ; le pauvre diable est à plat de lit ; on n'en espère plus rien.

Ils se mirent à rire, en disant qu'ils venaient de me rencontrer. Le chef d'état-major se rendit à bord du vaisseau de l'amiral Taylor ; il lui proposa l'échange de quelques prisonniers contre le jeune officier. Mme Miot, qui avait accompagné son mari, mit tout son poids dans la balance. Le commodore, trop galant pour rien refuser à une dame, accorda l'échange, et je ne fus point conduit à Malte. Sans cet arrangement, j'aurais cru mon honneur engagé à me rendre comme prisonnier.

Ceci se passait au milieu d'année 1813."



Selon la symbolique des statues équestres, le cheval de la statue de la Place Neuve, à Genève, lève la jambe gauche, en signe de blessure au combat de son cavalier (photo : Salomon Rizzo)

Anecdote :

Certains manuels d'histoire présentent une photo du Général Dufour saluant de la main gauche, tandis que son cheval lève la jambe droite (effet miroir – faites l'essai).

Voyage des Salons du Général Dufour à Corfou (01.-05.06.2017)

Du 1 au 5 juin 2017, une délégation des Salons du Général Dufour, sous la direction de l'historienne Michèle Bouvier-Bron, s'est rendue sur les traces de Dufour à Corfou, en marge d'une exposition réalisée par les Amis de la Fondation « Mémoire Albert Cohen de Corfou », sous le titre « Dufour, les années à Corfou (1810-1814) », du 3 juin au 31 juillet 2017, dans la Chapelle Latine de l'Ancienne Forteresse de Corfou, sous la direction de Tenia Rigakou, Directrice de l'Ephorie (Département des Antiquités de Corfou).

Le 2 juin, tout le groupe s'est rendu à Cavos, non loin du Cap Blanc, pour le dépôt d'une couronne sur l'endroit où Dufour a eu failli laisser sa vie



Cavos, non loin du Cap Blanc



de gauche à droite,

Jean-Pierre Barras, Vice-président des Salons du Général Dufour, Genève
Léo Kollas et Giorgia Saviti, membres de la Fondation Albert Cohen, Corfou
Marc R. Studer Président des Salons du Général Dufour, Genève,
Katia Kaloudis, Secrétaire de la Fondation Albert Cohen, Corfou

Michèle Bouvier-Bron, historienne, membre de la Commission historique des Salons du Général Dufour, Genève



Léo Kollas, debout au centre, membre du comité d'organisation du voyage (Fondation Albert Cohen) emmène les invités officiels sur le lieu de l'accident pour un dépôt de couronne
 Jean-Pierre Barras, à droite, Vice-président des Salons du Général Dufour
 Antonio Strappazon, 3^{ème} depuis la gauche, Vice-président de la Fondation Maison Dufour
 et leur président, Marc R. Studer, 2^{ème} depuis la gauche, (Mme Bouvier-Bron ayant préféré rester à quai)



Les autres invités, à quai, assistent, au son du clairon, au dépôt de la couronne en mer



photo du groupe